

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint Denis, le 19/10/2021

France Relance 51 millions d'euros pour améliorer les déplacements des Réunionnais

Le Premier Ministre Jean CASTEX a dévoilé ce mercredi 06 octobre 2021, les projets lauréats du 4ème appel à projets en faveur des « Transports collectifs en site propre et pôles d'échanges multimodaux » ainsi que les subventions de l'État associés.

162 projets sélectionnés pour les transports collectifs en site propre et pôles d'échanges multimodaux

Au total, 162 projets lauréats vont bénéficier de subventions de cet appel à projets. Cela représente 95 projets de « transports collectifs en site propre » (TCSP) et 64 projets de « pôles d'échanges multimodaux » (PEM).

Ces subventions d'investissement dont l'enveloppe a été doublée, avec l'aide du Plan de Relance, pour atteindre pour un montant total de 900 millions d'euros représentent 9,9 milliards d'investissements publics. Il s'agit du plus important montant accordé à un appel à projets sur les transports collectifs en site propre, depuis leur lancement en 2008.

8 projets réunionnais financés

Sur 10 projets réunionnais présentés, 8 projets sont récompensés en obtenant un financement total à hauteur de 51M€ pour des projets de « transports collectifs en site propre » et de « pôles d'échanges multimodaux » :

- Région Réunion « Voie réservée sur RN2 » à Ste-Marie avec une subvention de 2,48M€,
- CINOR « Transport par câble Hôpital – La Vigie » à Saint-Denis avec une subvention de 1,97M€,
- CINOR « Tramway aéroport – entrée ouest (TAO) à Saint-Denis avec une subvention de 40M€,
- CINOR « TCSP Est Chaudron – Quartier Français » à Saint-Denis avec une subvention de 1,97M€,
- CASUD « Nouvelle voie urbaine du Tampon » avec une subvention de 1,3M €,
- CASUD « PEM » à Saint-Joseph avec une subvention de 0,7M €,
- TCO « PEM Aimé Césaire » Le Port avec une subvention de 0,46M€,
- CIVIS « Entrée Est de Saint-Pierre » avec une subvention de 2,1M €.

Il s'agit d'un effort très important, au profit de l'emploi et de l'industrie française qui contribuera fortement à la reprise économique après la crise sanitaire.

Ces projets permettront également d'améliorer le quotidien des usagers des transports en commun et de favoriser le report vers des modes de transport plus économe en émission de gaz à effet de serre.

Dans le même temps, les autorités organisatrices de la mobilité confirment leur rôle essentiel et moteur en faveur de la mobilité durable et la nécessité de la transition énergétique dans notre pays. Elles sont des acteurs clés au service de la mobilité du quotidien de nos concitoyens.

Retrouvez tous les lauréats sur : <https://www.ecologie.gouv.fr/transport-urbain-appels-projets-transports-collectifs-en-site-propre-tcsp>